



Rentrée 2020 improvisation encore ? Service public d'éducation et protocole allégés !

Au cours des derniers mois, les personnels de l'Éducation ont dû faire face à une crise sanitaire mondiale et inédite.

A l'inverse de ce qu'a pu marteler le ministère, nous n'étions pas prêts et les personnels se sont retrouvés seuls et sans soutien. D'ailleurs pendant plusieurs semaines, les médias n'ont cessé de déprécier le travail des enseignants, pas d'intervention publique du Ministre pour prendre leur défense. Une fois encore, les personnels de l'éducation se sont retrouvés seuls. Pourtant l'ensemble des personnels scolaires ont répondu présents dès la fermeture des établissements afin de maintenir un lien avec les élèves et de poursuivre le travail pédagogique qu'ils avaient commencé avec eux depuis le début de l'année.

Ils ont dû inventer de nouvelles manières d'enseigner, répondre aux inquiétudes des élèves et de leurs parents, lutter contre le décrochage scolaire, proposer une aide sociale d'urgence, et ce, sans recevoir eux, d'accompagnement ni de cadrage clair.

Certains personnels ont dû parfois financer à l'aide de leurs fonds propres l'entretien ou l'achat d'outils informatiques, assurer la « continuité pédagogique » tout en continuant de garder leurs enfants dans le cas des parents-enseignants, trouver des solutions d'urgence pour certains élèves dans une situation numérique difficile voire inexistante.

A Mayotte, c'est peu de dire que les personnels se sont sentis abandonnés durant cette période et aujourd'hui la plupart ont « mal à leur métier ». Certains ont remis la qualité de leur travail en cause, d'autres ont interrogé leur vocation...

Ce manque d'accompagnement a provoqué une détresse psychologique certaine pour une grande partie des personnels. Sans parler des situations personnelles parfois complexes qu'ils peuvent connaître sur ce territoire.

Dans quelques jours les élèves vont retrouver le chemin de l'école, et la CGT Educ'action ne cache pas son inquiétude face à cette rentrée hors norme. Dans ce contexte, alors que le Ministre aurait dû se montrer à l'écoute des besoins réels de ses personnels, faire preuve d'empathie et mettre en place des moyens à la hauteur de la situation à Mayotte, c'est le contraire qui s'est produit. En effet, le ministre a même profité de cette période de crise pour poursuivre ses réformes contre les personnels.

Faut-il donc une fois encore rappeler à M. Blanquer, ce qu'est le bon sens en lui disant que le temps n'est pas aux réformes régressives, rejetées par les personnels mais bien à un plan d'urgence de l'éducation et un choc d'investissement pour Mayotte ? Alors que l'Italie prépare sa rentrée en créant 50 000 postes supplémentaires dans l'éducation.

Comment peut-on s'entêter dans ce plan de destruction des services publics d'éducation alors que la France traverse une crise sanitaire et sociale et que la rentrée s'annonce d'emblée très difficile ? Là où il faudrait construire et reconstruire, c'est la destruction méthodique qui est proposée.

DECLARATION LIMINAIRE CHSCTA DU 19/08/2020

Dans notre département, en particulier, les propositions ne sont clairement pas à la hauteur. Des établissements surchargés, des DHG déficitaires, un recours de plus en plus important à des personnels précaires, des manques de personnels administratif-ves, de vie scolaire, de médecine scolaire, d'assistant-es social-es... s'enchainent et annoncent une rentrée 2020-2021 catastrophique !

Sans compter sur une situation sanitaire que nombre de conséquences liées au confinement se feront particulièrement sentir chez nos élèves (situation sociale difficile, angoisse, décrochage scolaire). Ainsi quelques soient les ajustements proposés par le rectorat, les moyens restent insuffisants et les effectifs par classe trop chargés malgré une démographie scolaire qui ne cesse de croître dans le département.

Autre sujet d'inquiétude, dans l'éducation nationale et plus particulièrement à Mayotte, tous les corps sont désormais touchés par la précarité. Ces personnels sont trop souvent malmenés et peu considérés, touchés par le « mal-droit » qui est synonyme d'angoisse au moment de leur réemploi ou pendant leur travail. Cet été, à nouveau, de nombreux- précaires se sont retrouvés dans des situations d'urgence social, sans emploi, et souvent à devoir gérer des situations personnelles très compliquées. La CGT Educ 'Action Mayotte exige immédiatement un cadrage plus précis pour limiter les injustices et des embauches massives de personnels titulaires. Cela commence par l'admission de tou-tes les admissibles aux concours, aucun licenciement de personnels précaires en fin de contrat et la formation et titularisation de l'ensemble des non-titulaires (Enseignants, agents, vie scolaire, AESH...).

La période complexe que nous traversons doit être l'occasion, non pas de détruire les services publics d'éducation, mais au contraire de proposer un autre système éducatif permettant à l'ensemble des élèves de s'y retrouver. Le renforcement des moyens à Mayotte avec des maximas réglementaires d'effectifs par classe doit permettre à notre système de s'adapter en cas de crise sanitaire comme celle que nous vivons actuellement.

Malheureusement le CORONAVIRUS circule toujours à Mayotte et nos voisins de la Réunion constate actuellement une accélération de la circulation du virus. En revoyant les mesures de prévention à la baisse, le nouveau protocole sanitaire engage le risque de voir l'école contribuer à la relance épidémique et donc d'impacter à terme la possibilité d'accueillir les élèves en présentiel, au lieu d'organiser cet accueil de manière sécurisée, durable et pérenne. En complément du guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires, **la CGT Educ'action réaffirme les revendications suivantes pour la sécurité des élèves et des personnels :**

- Des tests de dépistage réguliers et massifs pour l'ensemble des personnels et des élèves, mais aussi pour toute la population, et des moyens humains pour les effectuer, afin d'éviter des mesures trop restrictives.

- Des moyens de protection sanitaires gratuits, aux normes et en nombre suffisant pour tous.te.s : masques FFP2 et chirurgicaux, savon et gel hydroalcoolique, produits virucides, installations et matériel en plexiglas, constitution de stocks afin d'être prêts en cas de rebond de l'épidémie, pour les personnels et les élèves, mais également pour toute la population.

DECLARATION LIMINAIRE CHSCTA DU 19/08/2020

- *Le renforcement des moyens, du nombre et des prérogatives des CHSCT, ainsi que l'application de la réglementation, en particulier sur les enquêtes du CHSCT (article 5-7 et 53 du décret 82-453).*
- *Le renforcement des moyens et des prérogatives de la médecine de prévention, des personnels chargés de la prévention à tous les niveaux, départemental et local, ainsi que l'application du Code du travail en matière de santé dans l'éducation nationale (suppression des risques professionnels, évaluation des risques professionnels, plans de prévention...).*
- *Un vrai travail d'anticipation et d'évaluation des risques professionnels et d'actualisation des DUER, qui associe et donne la parole aux personnels et s'appuie sur leur expertise de terrain.*
- *La protection des personnels à risques et de ceux/celles dont un proche est à risques en leur permettant de ne pas se rendre sur leur lieu de travail.*
- *Des maxima de 15 élèves par classe, afin de rattraper le retard scolaire de l'année passée, et de 10 élèves par classe si l'épidémie est toujours présente.*

La CGT Educ 'action continue de réclamer un plan d'urgence pour l'éducation et un choc d'investissement pour Mayotte, incluant des mesures de préventions réelles et adaptées à la réalité du métier, une baisse des effectifs dans les classes, un investissement dans les équipements, la formation des élèves et des personnels, la construction et l'aménagement de locaux, le tout dans un objectif de prévention maximale du risque épidémique tout en assurant l'accès au service public d'éducation à tous les élèves.

La crise sanitaire a accentué les carences générales de moyens dans notre académie que nous dénonçons chaque année. Il y a urgence à agir pour améliorer nos conditions de travail et d'accueil, et pour faire face à un risque sanitaire qui reste bel et bien présent. Il est donc impératif d'avoir une réponse adaptée à l'urgence de la situation et que tout soit mis en œuvre pour une rentrée 2020 saine et sereine.

DEZILE Bruno pour la CGT Educ' Action

